

## Un entretien, un suivi rigoureux **DES LA PREMIERE ANNEE**

### Entretien des protections

C'est une action nécessaire dans la mesure où les protections sont soumises aux aléas climatiques et à la présence des animaux. Le suivi assure l'efficacité du système de protection qui permet au plant fragile de maintenir une croissance en évitant toute difficulté liée à la détérioration de la protection. Il convient de suivre régulièrement l'état des protections sur parcours afin de palier rapidement à tout début éventuel de détérioration (trou dans le grillage, effondrement...)

### Paillage des arbres et gestion des adventices

- ✓ Paillage suffisant aux pieds des arbres
- ✓ Vérifier la qualité du paillage et son degré de dégradation (faire le complément si nécessaire)
- ✓ Bonne humidité du couvert et du sol
- ✓ Contrôler le développement des adventices (préférer la coupe à l'arrachage pour ne pas abimer les racines de l'arbre, pas de désherbage chimique)

### Gestion hydrique des arbres

Le végétal va chercher de lui-même dans le sol les éléments nutritifs et la ressource hydrique en produisant des racines. Il faut éviter de l'arroser afin de favoriser le développement racinaire en profondeur. Tout apport hydrique de manière systématique conduirait inévitablement le végétal à développer un système racinaire superficiel de surface, fragilisant celui-ci en période de sécheresse ou de tempête. Un apport d'eau est toutefois possible :

- ✓ Au moment du débourrage en Mars/Avril
- ✓ En juillet/Août en deux fois à 3-4 semaine d'intervalle
- ✓ Tout les 15 jours voir une fois par semaine en période de forte sècheresse

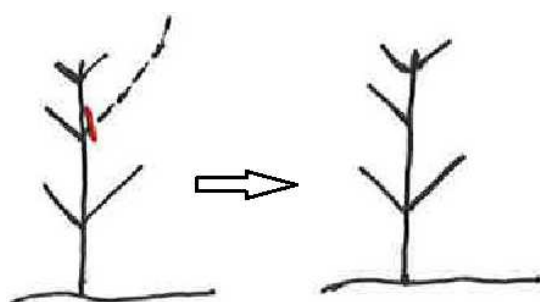
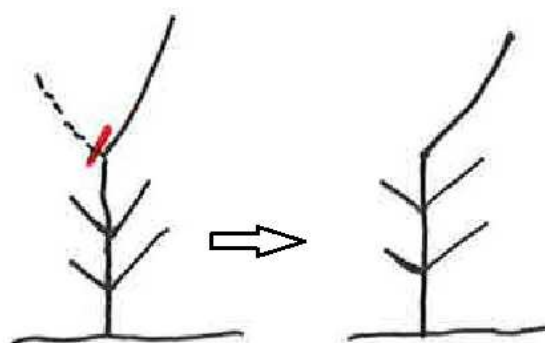
### Tailles de formation des arbres et des haies

La taille de formation des arbres et des haies est une étape importante pour la durabilité du projet. Cette étape conditionne la suite du développement du végétal en fonction de l'utilité finale :

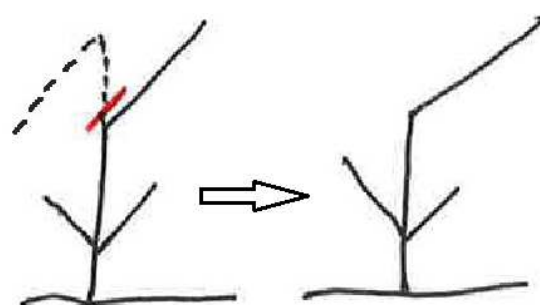
- ✓ Bois d'œuvre, rendements fruitier...
- ✓ Bien être animal (ombre en période estivale...)
- ✓ Valorisation du paysage et intégration
- ✓ Biodiversité (auxiliaires des cultures, pollinisateurs...)

## ▫ *Taille de formation des arbres*

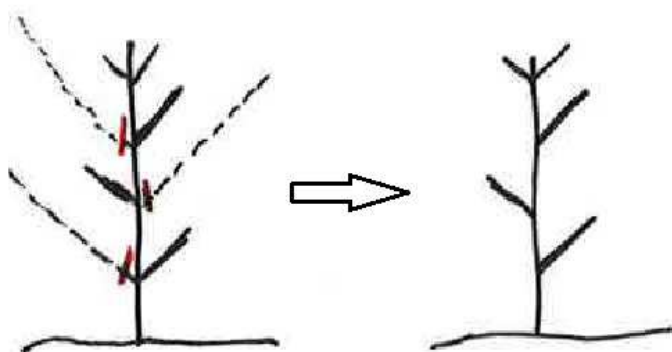
✓ **Fourche en tête** : lorsque l'apex est en fourche, il ne faut garder qu'un axe. L'axe sélectionné est le plus vigoureux, le plus droit.



✓ **Les branches concurrentes** : elles présentent un angle d'insertion important au niveau du tronc avec un risque de casse. La coupe doit se faire au niveau du bourgeon cicatriciel

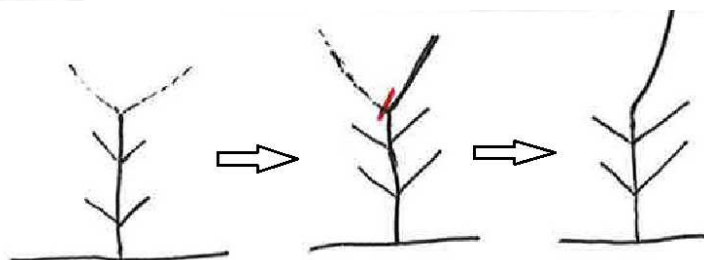


✓ **Les cimes cassées** : le principe est de sélectionner une branche latérale vigoureuse et d'éliminer la tige de l'axe principal par une coupe se fait en biseau. Si la coupe se fait au dessus d'un bourgeon, ce recépage donnera lieu à une sélection des repousses.



✓ **Cas des grosses branches** : cette opération doit se faire afin d'éviter une dépréciation de la qualité de la future bille. On élimine les branches qui concurrencent l'axe principal avant qu'elles ne deviennent trop grosses.

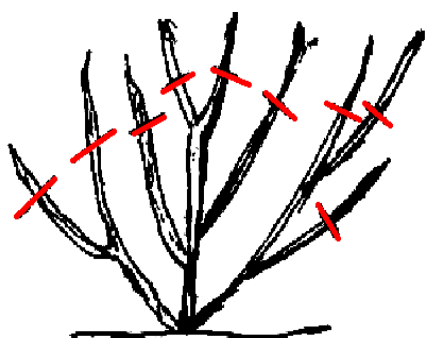
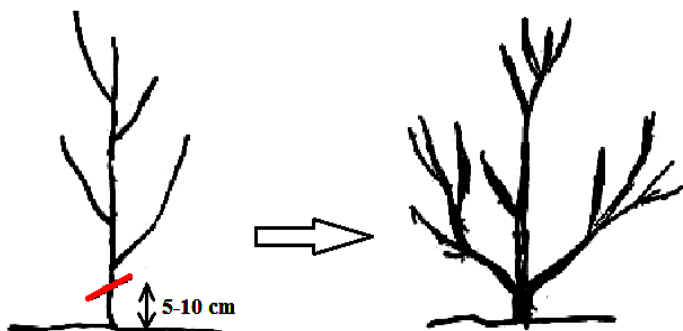
✓ **La cime horizontale** : ce cas de figure nécessite de recéper la cime au niveau d'un bourgeon latéral. Cette coupe va générer de nouvelles pousses qu'il faudra ensuite sélectionner l'année suivante.



## ▫ Taille de formation des espèces arbustives des haies

✓ **La ramification** : elle se fait **les premières années** (1-3 ans) et permet une bonne ramification à la base de la haie qui génèrera un volume caractéristique. Cette taille doit être très forte un an après la plantation (taille de recépage). Les tiges des jeunes plants sont rabattues à 5-10 cm de hauteur. Cela permettra d'obtenir une forme buissonnante par la suite.

Si la ramification est insuffisante 1 an après ce premier recépage, une deuxième taille peut être faite la deuxième année.



✓ **Taille des touffes** : si elles sont bien ramifiées, on ne fera qu'une taille légère, seules les jeunes pousses de l'année sont raccourcies du 1/3 ou de la moitié de leur longueur pour provoquer une ramification qui densifie la plante.

### Contacts

#### Dominique PLASSARD

Conseillère Avicole  
Au 05 53 45 47 67  
dominique.plassard@dordogne.chambagri.fr

#### Bruno LIMERAT / Xavier GRIZEAU

Conseillers Bâtiment  
Au 05 53 45 47 50  
[bruno.limerat@dordogne.chambagri.fr](mailto:bruno.limerat@dordogne.chambagri.fr)  
[xavier.grizeau@dordogne.chambagri.fr](mailto:xavier.grizeau@dordogne.chambagri.fr)

Boulevard des saveurs  
Cré@vallée Nord  
Coulounieix-Chamiers

Adresse postale : CS 10 250  
24060 PERIGUEUX Cedex 9  
Tel : 05 53 35 88 88

[www.dordogne.chambagri.fr](http://www.dordogne.chambagri.fr)

Publication réalisée avec le soutien financier



UNION EUROPÉENNE  
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

